

FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP VICTIMES DE VIOLENCES :

Prévenir et repérer les violences,
accompagner et orienter les victimes



COLLOQUE RÉGIONAL DU 30 NOVEMBRE 2021
à destination des professionnels des secteurs
sanitaire, social et médico-social

- sous l'impulsion de la DRDFE - animé par le CREAI -
GRANDE HALLE DU CHÂTEAU DE CHAMEROLLES (45)

Programme provisoire

Action organisée avec le concours financier de l'État

ET AVEC LA CONTRIBUTION DE :

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET - LA
DREETS - L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ - LA FÉDÉRATION AUTISME CENTRE-VAL
DE LOIRE - APF FRANCE HANDICAP - LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIDFF

OÙ NOUS EN SOMMES

En France, en moyenne, on estime à plus de 200 000 le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint. A ces violences s'ajoutent d'autres formes : verbales, psychologiques, économiques, ou encore administratives. Le confinement national du printemps 2020 s'est accompagné d'une hausse des signalements et des demandes d'aide de femmes victimes de violences. Si cette augmentation n'est pas nécessairement synonyme d'une hausse des violences intrafamiliales et conjugales, mais davantage le signe d'une prise de conscience des violences vécues par les victimes, cette sollicitation croissante des acteurs, associations et services concernés fait apparaître l'ampleur du phénomène des violences contre les femmes. S'il faut souligner les mesures annoncées dans le cadre du Grenelle des Violences Conjugales en novembre 2019, la libéralisation de la parole et le développement d'outils d'aide à la prévention, au repérage, à l'accompagnement et à l'orientation des victimes, le chemin à parcourir est encore long.

Ce chemin est encore long, notamment pour les femmes en situation de handicap. Bien que plus exposées au risque d'être victimes de violences que les femmes sans handicap déclaré, ces femmes sont longtemps restées en marge des mesures et orientations politiques et publiques. Récemment, des travaux visant à quantifier les victimes de violences en situation de handicap ont été menés, des guides et des outils ont été développés pour aider les professionnels à prévenir, repérer, accompagner les situations de violences à l'encontre de ces femmes. Des violences qui peuvent émaner de leur conjoint ou ex-conjoint, mais aussi d'acteurs acteurs, proches aidants, aidants professionnels...

Ces problématiques et orientations nationales se déclinent à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

En décembre 2019 s'est tenu un colloque sur l'hébergement et le logement pour les femmes victimes de violences, organisé par la Direction Régionale des Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE), l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) et le CREAL Centre-Val de Loire. Depuis, cette rencontre s'est poursuivie par un groupe de travail.

Cette instance a travaillé à l'élaboration d'une stratégie régionale concernant l'hébergement et le logement pour les femmes victimes de violences. Au sein de cette stratégie, la question des femmes en situation de handicap et victimes de violences a été intégrée. Le CREAL, de par son expertise dans le champ du handicap, a été identifié comme pilote principal de cette question précise.

Souhaitant rendre visible cette problématique au niveau régional et favoriser le repérage, l'orientation et l'accompagnement des femmes en situation de handicap victimes de violences par l'ensemble des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, mais également les aidants et les victimes de violences elles-mêmes, le CREAL a proposé d'organiser et d'animer ce colloque régional à destination des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, intervenant dans le champ du handicap, des personnes âgées, de l'exclusion et de la précarité.

Cet événement vise plusieurs objectifs, depuis la compréhension des mécanismes des violences contre les femmes, de la spécificité des violences contre des femmes en situation de handicap, jusqu'à l'outillage des acteurs pour le repérage et l'accompagnement des victimes et le renforcement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8 h 30 - 9 h 15 - Arrivée des participants, café d'accueil

9 h 15 - 10 h - Ouverture de la journée - présentation de la journée : (intervenant(e)s à définir)

10 h - 12 h 30 - Conférence-débat, rythmée par des échanges avec la salle :

Les violences faites aux femmes en situation de handicap et leurs effets sur les victimes : problématisation, connaissance et repérage des violences, outils et formations

- Connaître et comprendre les mécanismes des violences faites aux femmes, la dynamique de la domination et de l'emprise,
- Valoriser les outils développés visant à prévenir, repérer les violences, accompagner les victimes,
- Souligner les enjeux de la formation et de la prévention.

Intervenantes :

- **Emmanuelle Doineau**, psychologue clinicienne : intervention sur les mécanismes des violences, de la domination, de l'emprise
- **Johanna Dagorn**, sociologue, laboratoire LACES (Université de Bordeaux) : présentation de données quantitatives des violences faites aux femmes en situation de handicap
- **Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir**, association nationale : présentation d'actions menées et d'outils développés pour accompagner les femmes en situation de handicap victimes de violences, tous types de handicap confondus
- **Marie Rabatel**, contributrice aux politiques publiques, présidente de l'association Francophone de Femmes Autistes : intervention sur les spécificités des violences faites aux femmes en situation de handicap, focus sur les femmes autistes victimes de violences. Présentation d'actions de formation et de prévention au sein d'Établissements et de Services Médico-Sociaux

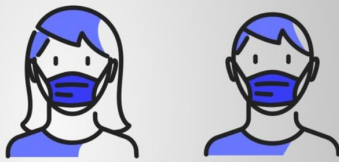
12 h 30 - 14 h - Pause déjeuner - plateaux-repas proposés par Saveurs et Talents

14 h - 16 h 45 - Témoignages, expériences, dispositifs et ressources existants

14 h à 14 h 15 : introduction par Michèle Martin, avec présentation de vignettes cliniques soulignant les enjeux et difficultés pour repérer les violences, penser et construire l'accompagnement des victimes

- 14 h à 15 h 15 - **Séquence « Réseaux et ressources en région »** :
 - **Dr Mélanie Aimé**, médecin de l'Unité Médico-Judiciaire du CHRO
 - un(e) représentant(e) du Réseau Périnatalité
 - **Sandra Massé**, Centre ressources Vie Affective et Sexuelle et Parentalité de l'APF France Handicap
- 15 h 30 à 16 h 45 - **Accompagnement et accès au droit : partenariats et réponses adaptées** :
 - **Claire Montay**, coordinatrice régionale FR-CIDFF (Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
 - **Anne Palaprat**, intervenante sociale en gendarmerie
 - secteur Hébergement

16 h 45 - Clôture de la journée par la Directrice Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité



Pour notre sécurité à tous,
le port du masque est obligatoire.

Passé sanitaire et port du masque obligatoires

CONTACTS :

- DRDFE : 02 38 81 40 48
drdfe@centre-val-de-loire.gouv.fr

- CREA I : 02 38 74 56 00
creai-centre@creai-centre.asso.fr